Une ressource publiée sur tmnlab.com

Création hybride et financement du CNC : la fin du DICRéAM et la création d'un fonds d'aide à la création immersive

Posted on 21 septembre 2022 by Anne Le Gall

Si l'information n'est pas tout à fait nouvelle, puisqu'elle apparaissait déjà dans l'actualité dès juillet 2022, l'annonce de la fin du DICRéAM (Dispositif pour la Création Artistique Multimédia et Numérique) piloté par le CNC au profit d'un nouveau fond mieux doté, inquiète la profession, notamment quant à l'espace possible pour le financement de la création hybride.

La volonté du CNC de se recentrer sur l'image animée n'exclue pas de fait tous les créateurs hybrides du spectacle vivant, mais certaines disciplines s'interrogent sur les financements alternatifs possibles lorsque les créations hybrides explorent le son et non l'image par exemple. Nous relaierons les dispositifs et réponses apportées.

Le Fonds d'Aide à la Création Immersive soutiendra donc des œuvres audiovisuelles innovantes fondées sur une démarche de création immersive. Il vise à favoriser l'émergence d'œuvres ambitieuses, tournées vers l'international et poursuit ainsi trois objectifs :

- Encourager l'exploration de nouvelles écritures numériques et attirer de nouveaux talents ;
- Réinventer le rapport au public et étendre les perspectives de diffusion ;
- Promouvoir à l'international la capacité d'innovation artistique et technologique des studios et talents français.

Ce Fonds d'Aide à la Création Immersive s'inscrit donc dans le prolongement des anciens Fonds d'aide aux Expériences Numériques et DICRéAM (Dispositif pour la Création Artistique Multimédia et Numérique). Il est ouvert aux auteurs et producteurs (associations ou sociétés).

Informations, modalités et calendrier sur le site du CNC

Il s'inscrit dans des logiques d'industrialisation de la création en environnement numérique à l'image de l'appel à projet Expérience augmentée du spectacle vivant, qui lui s'adresse plus directement à notre secteur.